



DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL du 13 décembre 2022

Présents : Mmes Anne-Marie ANTERRIEU, Laurence ARTERO-MOREL, Nathalie ARTIGNAN, Hélène DEVILLER, Marie-Antoinette FISHER, Sophie LAUX-ROBERT, Marjorie RIBES
M.M. Frank ALEXIS, Paul AMOUROUX, Stéphane BEDEL, François BONHOMME, Aurélien DALOZ, Yves LEGUAY, Bertrand LEMOIGNE, Jean-Claude PINTÉGNÉ, Josian RIBES, Yannick SERIN

Procuration : Mme Brigitte CASADO-JAILLET a donné procuration à Mme Laurence ARTERO-MOREL
Mme Jocelyne PY a donné procuration à Mme Sophie LAUX-ROBERT
M. Philippe LORINQUER a donné procuration à M. Stéphane BEDEL
M. David HURTADO a donné procuration à M. Yves LEGUAY

Absent : Mme Stéphanie GAUTIER
M. Pierre TROUCHE

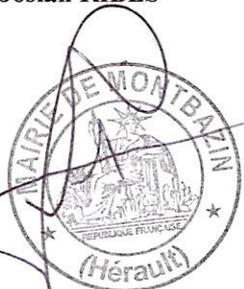
Secrétaire de séance : Jean-Claude PINTÉGNÉ

Nombre de Membres
En exercice : 23
Présents : 17 + 4 proc.
Votants : 21

Date convocation
08/12/2022
Date d'affichage
08/12/2022

Acte rendu exécutoire
Date transmission à la
Préfecture le 14/12/2022

Le Maire,
Josian RIBES



Objet : Décision Modificative n°2 sur le budget 2022-M14

Monsieur le Maire propose une modification sur le Budget Primitif 2022 – nomenclature M14 afin d'intégrer des ajustements sur les échéances de paiement des travaux engagés sur l'école entre la fin de l'exercice budgétaire 2022 et le début de l'exercice 2023, et de permettre le règlement de parts sociales à la SCIC En Volt Toit, sur lesquelles le Conseil Municipal avait délibéré favorablement en février 2022.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil d'approuver les modifications suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre - Article - Désignation	Dépenses		Recettes	
	Baisse de crédits	Hausse de crédits	Baisse de crédits	Hausse de crédits
011-6042 - achats prestations services	-10 000,00			
011-60611 - eau assainissement	-10 000,00			
011-6135 - locations mobilières	-10 000,00			
011-615231 - voiries	-10 000,00			
011-5232 - réseaux	-10 000,00			
023-Virement à la section d'investissement		50 000,00		
TOTAL	-50 000,00	50 000,00	0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT				
Chapitre - Article - Désignation	Dépenses		Recettes	
	Baisse de crédits	Hausse de crédits	Baisse de crédits	Hausse de crédits
20-2031 - frais d'études	-25 000,00			
204-20422 - bâtiments installations	-7 000,00			
21-21312 - bâtiments scolaires		85 000,00		
23-2313 - constructions	-5 000,00			
26-261 - titres de participation		2 000,00		
021-Virement de la section de fonctionnement				50 000,00
TOTAL	-37 000,00	87 000,00	0,00	50 000,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve les modifications susvisées sur le Budget M14 de l'exercice 2022.

Ainsi fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Josian RIBES

Accusé de réception en préfecture
034-213401656-20221213-2022-DELIB-77-DE
Date de réception préfecture : 14/12/2022

